

GUIDE DE LA PUBLICITÉ EUROPÉENNE

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

# LE PERCHE ORNAIS

## RÉSILIENT PAR NATURE



PAYS DU PERCHE ORNAIS



# Pourquoi communiquer ?



**Le respect des règles de publicité est obligatoire** pour les bénéficiaires d'une subvention européenne.

Des preuves de la publicité sont demandées lors de la demande de paiement.

Le non-respect de cette obligation peut entraîner une **pénalité financière pouvant aller jusqu'à 10 %** du soutien octroyé par les fonds européens à l'opération.

**Le rôle du GAL du Pays du Perche ornaïse est aussi de vous accompagner dans la communication** autour de votre projet.



# Comment communiquer ?



Le **bandeau de logos** du programme européen LEADER du Pays du Perche ornais, comprenant la mention “cofinancé par l’Union Européenne”, de même taille que les logos des autres financeurs, est à apposer sur l’ensemble des supports de communication internes et externes liés à l’opération :

- signature électronique, carte de visite, brochure...
- site Internet
- panneau de chantier
- support de réunion, compte-rendu...
- rapport d’étude...
- invitation, communiqué de presse...
- site Internet, application, vidéo, réseaux sociaux...



# Comment communiquer ?



Pendant toute la durée de l'opération, il est obligatoire d'apposer :

- une **affiche en format A3 minimum** dans les locaux de l'opération soutenue : accueil, bureaux...
- un **autocollant avec le bandeau de logos LEADER** sur les équipements : véhicules, machines, matériel informatique...

A l'issue d'une opération d'investissement, et pendant 3 ans à partir de la date de la transmission de la demande de paiement, une **plaque permanente de format A3 minimum** doit être visible du public.

*Cliquer [ici](#) pour télécharger le modèle et les logos*



# Quelques astuces



Afin de valoriser votre projet tout au long de sa réalisation, nous vous invitons à :

- **créer une banque** de photos, vidéos, articles, posts... pour illustrer votre opération
- **promouvoir une communication responsable** : utiliser une typographie peu gourmande en encre, limiter l'usage du papier, adapter le format de communication, utiliser une écriture inclusive...
- **informer et solliciter l'appui du GAL** à chaque évènement : comité technique ou de pilotage, réunion publique, inauguration, portes ouvertes, point presse...

*Plus d'informations sur le site web [Europe en Normandie](#)*



# UNE QUESTION ? NOUS CONTACTER



Maison des Territoires - Zone de la Grippe  
61400 Mortagne-au-Perche



02 33 85 80 80



[leader@payspercheornais.fr](mailto:leader@payspercheornais.fr)



[pays-perche-ornais.jimdosite.com](http://pays-perche-ornais.jimdosite.com)

